

# UN ESPACE NOURRICIER AU CŒUR D'INDRE



Une transition écologique et sociale ne pourra se faire sans de grandes ambitions, y compris à l'échelle locale.

*Deux collectifs indrais fusionnent pour voir plus grand et fédérer un maximum de citoyens autour d'un projet d'agriculture urbaine participative !*



QUI SOMMES-NOUS ?



# DES CITOYENS EN QUÊTE DE SENS ...

Indre est située en première couronne de l'agglomération nantaise, à 8 km à l'ouest du centre urbain de Nantes. C'est la plus petite des communes de la métropole en superficie, avec 472 hectares. 60 % du territoire communal est classé en espace naturel (dont une zone Natura 2000). Le bâti d'Indre est historiquement marqué par une forte présence de maisons de pêcheurs et maisons ouvrières édifiées sur de petites parcelles avec peu ou pas de jardins. La commune compte 4 040 habitants sans augmentation (absence de réserves foncières), dont environ 450 enfants scolarisés la commune et 800 personnes âgées de plus de 60 ans (INSEE 2019). Il existe une riche dynamique associative, sportive et culturelle (environ 40 associations et 1000 adhérents). 8 ont un lien avec le jardinage durable et l'alimentation saine et locale et les écoles ont adopté une démarche de sensibilisation à l'alimentation et à l'environnement.



# ... PARÉS À AMORCER UNE TRANSITION !



## UN TERRAIN IDÉAL POUR CRÉER DU LIEN !

1. Grande friche d'environ 10ha sous exploitée et sous équipée
2. Premier carrefour piéton entre Basse-Indre et Haute-Indre
3. Proximité des écoles de Basse-Indre, de la Mairie et de structures sportives drainant beaucoup d'habitants
4. Accessible : cheminements piétons existants
5. Relie des lotissements au tissu urbanisé au bourg
6. Accueille les jardins familiaux de Basse Indre (mutualisation eau/ composteurs)
7. Voie de passage depuis les parkings automobiles vers le marché réputé d'Indre (flux de population non indraise)
8. De grands espaces idéaux pour les temps de convivialité (fêtes, pique-niques, découverte faune et flore)

# DEUX COLLECTIFS QUI ŒUVRENT SUR UN MÊME ESPACE..



## LE CHAMP DES POSSIBLES

Potager nourricier, participatif & solidaire installé sur une parcelle de 400 m<sup>2</sup> ayant pour objectif la production collective de légumes de toutes saisons.

## LE VERGER DU PÂTIS

Verger nourricier, participatif en libre cueillette aménagé sur une parcelle de 3 500 m<sup>2</sup> pour une production de fruits et petits fruits comestibles ainsi que de plantes aromatiques.



# ... ET PARTAGENT LES MÊMES AMBITIONS

## PRÉSERVER LA NATURE

Végétaliser. Valoriser nos espaces verts. Cultiver dans le respect le plus strict du vivant et des cycles naturels. Œuvrer à protéger et développer la biodiversité par le recours à des techniques de culture bio-naturelles (agroécologie, permaculture, biodynamie, ...).

## CRÉER DU LIEN SOCIAL

Créer des temps de convivialité. Favoriser les échanges intergénérationnels. Renforcer la transmissions des savoirs. Réinvestir des espaces et des biens communs pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et des plus démunis.

## MOBILISER LES HABITANTS

Fédérer autour de tous les espaces verts, publics comme privés, pour reconnecter les citoyens à la nature et préserver ensemble la biodiversité : 60 % du territoire communal est classé en espace naturel, dont une zone Natura 2000.

## SENSIBILISER LES ENFANTS

Poursuivre, enrichir le travail pédagogique déjà entrepris dans les écoles d'Indre pour susciter l'intérêt des enfants sur le parcours « de la terre à l'assiette » : : découverte du vivant (végétal, animal), ateliers potager, ateliers du goût,...

## CRÉER UNE VILLE NOURRICIÈRE

Planter, cultiver, partager ! Mais aussi, bien manger. De la fourche à la fourchette, assurer une diversité nutritionnelle ! Accéder à une alimentation saine et construire l'autonomie alimentaire communale par l'implication de tous.

## CRÉER DES SYNERGIES

Partager les retours d'expériences, diffuser les bonnes pratiques, communiquer avec les différentes parties prenantes au niveau communal, métropolitain, régional mais aussi avec les autres porteurs de projets similaires partout en France !

# UN LIEU DE PASSAGE ET DE POSSIBLES...



## UN GRAND ESPACE POUR DE GRANDES AMBITIONS !

1. **Planter et cultiver ensemble** une grande diversité de plantes au potager, au verger, puis investir de nouveaux espaces délaissés
2. **Créer des biens communs** pour favoriser le lien social : banque d'outillage, poulaillers partagés, cuisine collective, ...
3. Organiser des ateliers pour **partager les savoir-faire** et **transformer collectivement les récoltes**
4. **Encourager l'entraide** via l'implication des publics les plus isolés
5. Poursuivre le travail pédagogique amorcé pour **sensibiliser les écoliers au monde vivant (végétal, animal)**
6. **Favoriser l'émergence d'un espace identifié et à l'attractivité renouvelée** via une concertation publique ouverte à tous des citoyens
7. Organiser **un premier chantier participatif pour la fabrication de mobilier urbain** (bancs, kiosques, cercle de réunion) qualitatif et convivial
8. Créer des synergies et communiquer à plus grande échelle

# ... MIS À DISPOSITION PAR NOTRE MAIRIE

## LE CHAMP ET LE VERGER SOLIDAIRES SONT ISSUS DES COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES

La **CEM Projet alimentaire territorial** (CEM PAT) met en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT) pour une alimentation locale, saine, issue d'un circuit éthique (restauration scolaire, autonomie alimentaire,...)

La **CEM espaces naturels et végétalisation de la ville** (CEM EV-EN), travaille sur un plan global de végétalisation de la ville qui vise à identifier et investir au fil des années, les espaces délaissés de la commune.

La **CEM Mobilités, déplacements doux, circulation, stationnement** travaille sur l'amélioration des déplacements et de la circulation (pistes cyclables, zones 30, place des voitures, des vélos, des piétons dans la ville...)



## ILS SONT PORTÉS PAR DES ASSOCIATIONS CITOYENNES



ET FONT L'OBJET DE CONVENTIONS DE PARTENARIAT SIGNÉES AVEC LA MAIRIE POUR L'OCCUPATION DES SOLS !





# UNE VISION EN ACCORD AVEC LE PROGRAMME MUNICIPAL

## INCLUSION & SOLIDARITÉ

- L'action sociale est au cœur du programme municipal. **La lutte contre l'isolement des personnes âgées et des plus démunis est une priorité du CCAS.**
- Un poste a été créé au CCAS pour accompagner ces publics. Le CCAS travaille avec le collectif citoyen mobilisé depuis des années pour les familles et les personnes isolées, notamment celles placées aux hôtels le Jean-Bart et le Breton par le 115.
- La municipalité a également mis en place une solution d'accueil temporaire destinée aux mineurs étrangers non accompagnés.

## PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- A Indre, le PAT est issu de propositions citoyennes (selon la volonté des élus !)
- À l'école, il a permis de révolutionner la restauration scolaire (fabrication sur place à partir de produits locaux de qualité) et de sensibiliser les enfants: ateliers du goût, prévention gaspillage, implication dans la confection des menus, etc.
- Au-delà du travail avec les écoles, **le PAT va poursuivre ses actions en faveur de (1) l'agriculture urbaine, (2) l'économie solidaire et la précarité alimentaire, (3) la reconnaissance de la qualité (bio & labels).**

## PLAN DE VÉGÉTALISATION

- La végétalisation de la ville fait également partie des priorités municipales.
- Le projet du Verger est la première initiative mise en œuvre. D'autres sont prévus sur les deux années à venir : mise en valeur des arbres remarquables, protection de l'angélique des estuaires, éradication de la renouée du japon (très présente sur le terrain du présent projet), création de micro forêts sur les bords de routes.
- Le PDV est co-construit avec les **services techniques progressivement formés à la gestion différenciée des espaces verts.**

## Ensemble, nous construisons

---

UN PROJET  
TRANSVERSE



FRUIT DE  
L'INTELLIGENCE  
COLLECTIVE



DE MÉTHODES  
ET D'OUTILS  
COLLABORATIFS



**POUR UNE VILLE VERTE  
OÙ TRANSITION RIME  
AVEC INCLUSION ET  
PARTICIPATION**

# UN ÉCHO AUX NOMBREUSES INITIATIVES DÉJÀ LANCÉES

## LES INDRAIS DÉJÀ MOBILISÉS POUR PRÉSERVER LES ESPACES VERTS...

- Association historique des Jardins familiaux d'Indre
- Le Jardin de la Brunelière : jardin collectif de petit maraichage (50 m<sup>2</sup>) au cœur du bourg, conduit en permaculture
- Association des jardins partagés indrais qui met en relation des Indrais n'ayant pas de jardins avec des Indrais ayant une parcelle disponible
- Le petit Lopin : ancien jardin perpétuel ouvert à tous au Café associatif le Pot comm'Indre - env 150 m<sup>2</sup> (fermé pour cause de construction)
- Association le Berligou, promotion d'un vieux cépage local réintroduit sur la commune
- AMAP d'Indre
- Association Prêts à mieux manger, sensibilisation à la diététique
- Présence d'apiculteurs amateurs sur la commune
- AMAP de Haute Indre approvisionnée par un maraicher de Nantes Métropole en conversion bio



## ... ET D'AUTRES COLLECTIFS ACTIFS AU SEIN DE LA MÉTROPOLE...

- Paysages nourriciers nantais
- La petite ferme urbaine de Saint-Herblain,
- Association Le Potager de la Gare à proximité immédiate,
- Le verger conservatoire du Parc de la Gournerie à Saint-Herblain
- Les poulaillers collectifs à Nantes ...



# EN ACCORD AVEC LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ



## ENJEUX 7

MOBILISER ET FORMER LES ACTEURS RÉGIONAUX POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ

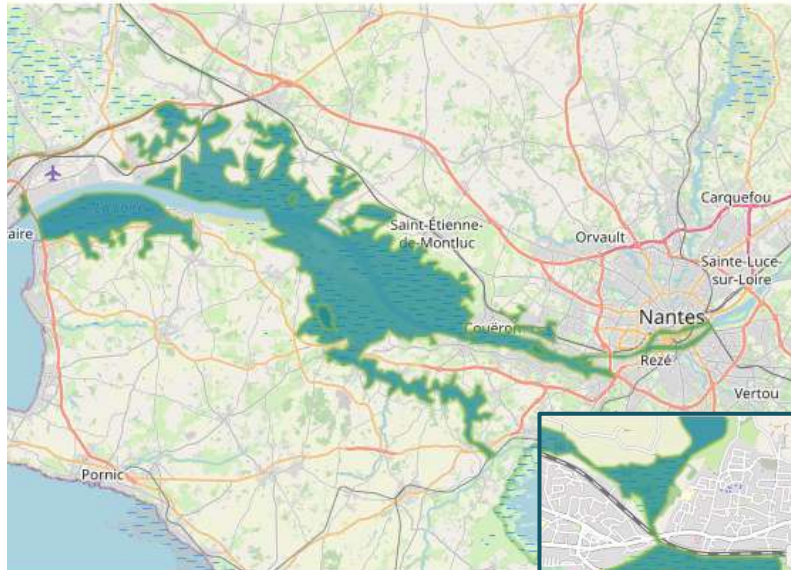
### FICHE 7.2

*Développer des actions de sensibilisation et de mobilisation des ligériens autour de la biodiversité*

#### OBJECTIFS OPÉRATIONNEL

- Renforcer la place des Ligériens dans la SRB avec des initiatives participatives,
- Développer les actions de sensibilisation/d'information sur la biodiversité en général, et sur les spécificités de la biodiversité ligérienne en particulier (ordinaire et extraordinaire),
- Disposer d'outils dédiés à la sensibilisation à l'attention de tous les publics.

# AU COEUR D'UNE ZONE NATURA 2000



## L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

Zone humide majeure sur la façade atlantique, maillon essentiel du complexe écologique de la basse Loire estuarienne. Grande diversité des milieux favorables aux oiseaux (eaux libres, vasières, roselières, marais, prairies humides, réseau hydraulique, bocage). Importance internationale pour les migrations sur la façade atlantique.

## ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE

Les ZPS concernent la conservation des oiseaux sauvages d'après la Directive Oiseaux de 1979.

## VULNÉRABILITÉ

Envasement naturel, artificialisation des berges, risques de pollution ou de prélèvement excessif sur les stocks de certains poissons migrateurs, **entretien insuffisant du réseau hydraulique.**

# STRATÉGIE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ

## ORIENTATION STRATÉGIQUES A

SUSCITER L'ENVIE D'AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ

ORIENTATION STRATÉGIQUES F  
DÉVELOPPER, PARTAGER ET VALORISER LES  
CONNAISSANCES

## INDICATEURS DE SUIVI

### ACTIONS DE SENSIBILISATION

Le projet comprend de nombreuses actions de sensibilisations: ateliers pédagogiques, ateliers culinaires, conférences, formations.

Nous voulons ouvrir nos évènements au plus grand nombre et communiquer sur notre projet à différentes échelles.

### OBJECTIF 1 :

*Faire émerger, enrichir et partager une culture de la nature*

### OBJECTIF 2 :

*Renforcer la mobilisation et les initiatives citoyennes*

### OBJECTIF 20 :

*Développer et organiser la prise en compte des enjeux de biodiversité dans toutes les formations*

### PARTICIPANTS

- Les indrais
- Les habitants des communes voisines
- Les porteurs de projets similaires
- L'ensemble des ligériens en quête de sens, d'outils et d'idées !



# ✓ PHASE 1 : FAISABILITÉ VALIDÉE









# PHASE 2 : DÉVELOPPEMENT

*Nos actions & besoins – de 2023 à 2025*

## I - PLANTER, CULTIVER

- ACTION 1 : Gestion des cultures & récoltes du potager
- ACTION 2 : Entretien du verger & cueillettes
- ACTION 3 : Anticipation des épisodes de sécheresse
- ACTION 4 : Entretien naturel – éco-pâturage & poulailler(s) partagé(s)

## II - ATTIRER, FÉDÉRER

- ACTION 5 : Concertation pour une meilleure inclusion & l'aménagement de la zone
- ACTION 6 : Fabrication & installation du mobilier urbain

## III - S'ENTRAIDER, SENSIBILISER

- ACTION 7 : Inclusion, transmission, sensibilisation
- ACTION 8 : Ateliers pédagogiques – écoles, périscolaire
- ACTION 9 : Ateliers culinaires & création d'une cuisine commune

## IV – COMMUNIQUER, STRUCTURER

- ACTION 10 : Conférences
- ACTION 11 : Stratégie de communication
- ACTION 12 : Gestion administrative & financière du projet



# LES FINANCEMENTS ENVISAGÉS ...



## Quoi ?

I - PLANTER, CULTIVER  
Action 1 à 4 : Outillage potager, terre végétale, ganivelles & pompe.

## Quand ?

>>> Comité de juin 2023



## Quoi ?

I - PLANTER, CULTIVER  
Action 3 & 4 : cuve & poulaillers  
III - S'ENTRE-AIDER,  
SENSIBILISER  
Action 7 à 9 : ateliers, formation, conférences, cuisine commune...

IV - COMMUNIQUER



## Quoi ?

II - ATTIRER, FÉDÉRER  
Action 5 & 6 : concertation aménagement & fabrication du mobilier urbain avec GDB

## Quand ?

>>> Lauréats annoncés fin 2023

## PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION (PNA)

A l'initiative du ministère en charge de l'alimentation  
>> Projets fédérateurs, démultipliables ou exemplaires s'inscrivant dans les objectifs du PNA

## Quand ?

>> PROCHAIN APPEL 2023 -2024

## Investissements

LA MAIRIE D'INDRE A DÉJÀ  
INVESTI PLUS DE 20 000 EUROS  
SUR LE CHAMP DES POSSIBLES

LE DÉPARTEMENT À HAUTEUR  
DE 12 000 EUROS SUR LE  
VERGER DU PÂTIS

UNE CAMPAGNE DE  
CROWD FUNDING EST  
PRÉVUE CET ÉTÉ 2023

# LES GRANDES ÉCHÉANCES

2023

■ — ■ — ■  
Janv Févr Mars

1. Aménagement des parcelles du champ & préparation de la terre
2. Taille de formation au verger
3. Réflexion autour de la récupération d'eau de pluies pour le verger (anticipation sécheresse estivale)

1. Atelier sensibilisation : taille de formation des jeunes fruitiers
2. Sensibilisation des volontaires au enjeux du potager (comment créer un sol vivant)

■ — ■ — ■  
Avr Mai Juin

1. Préparation du terrain (recherche amendements), premières semis mi mai (expérimentation en l'état)
2. Outillage du champ (si €€€)
3. Désherbage, paillage du verger
4. Définition règles du poulailler partagé

1. Définition de la stratégie de communication
2. Présentation du projet sur les réseaux & magazines locaux
3. Lancement de notre campagne de Crowd funding

■ — ■ — ■  
Juil Août Sept

1. Poursuites semis & premières récoltes collectives au potager
2. Rotations arrosage au verger
3. Installation d'une seconde cuve pour le verger et les jardins ouvriers (si €€€)
4. Début concertation mairie pour l'installation du poulailler partagé (si €€€)

- Ebauche de planning pour scolaire & périscolaire

- Fête des solidarité : présentation du projet (stand)

■ — ■ — ■  
Oct Nov Déc

1. Poursuite des semis, désherbage, ...
2. Commande et installation du poulailler partagé (si €€€)
3. Définition des itinéraires de culture & choix des 1<sup>er</sup> référents

- Préparation de la 1<sup>ere</sup> réunion publique concertation pour l'aménagement de la zone (si €€€)

- Lancement des ateliers scolaires & périscolaire

- Sondage pour les demandes de nouveaux poulaillers

# LES GRANDES ÉCHÉANCES

2024

■ — ■ — ■  
Janv Févr Mars

1. Préparation terre & semis d'hiver sous serre
2. Lancement des 1<sup>er</sup> itinéraires de cultures avec référents
3. Taille des arbres fruitiers

1. 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> réunions publiques concertation urbanisme (si €€€)

1. Formation accueil pédagogique (si €€€)
2. Ateliers scolaires

- Appel à volontaires pour la fabrication du mobilier

■ — ■ — ■  
Avr Mai Juin

1. Préparation terre, poursuite des semis de printemps
2. Désherbage, taille en vert

1. 2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> réunions publiques concertation urbanisme

2. Lancement de la fabrication mobilier urbain (si €€€)

1. Formation permaculture (si €€€)
2. 1<sup>ère</sup> session des ateliers fermentation (si €€€)
3. Ateliers scolaires

- Notre « Fête du printemps » : vente et échange de plants & boutures + journée portes ouvertes des jardins nourriciers de la commune

■ — ■ — ■  
Juil Août Sept

1. Poursuite des semis, désherbage, récoltes & distributions
2. Rotations arrosage au verger
3. Aménagement d'un nouveau poulailler partagé **selon demandes?** (si €€€)

- Poursuite de la fabrication du mobilier urbain (si €€€)

1. Ateliers culinaires plein air
2. Ateliers centre aéré

- Fête de solidarité : présentation du projet (stand)
- Planification des conférences 2025

■ — ■ — ■  
Oct Nov Déc

1. Poursuite des semis, désherbage, récoltes & distributions
2. Définition des nouveaux itinéraires de culture & choix des référents

- Installation mobilier urbain selon résultats concertation (si €€€)

1. 2<sup>ème</sup> session des ateliers fermentation (si €€€)
2. Ateliers scolaires

- Inauguration de l'espace aménagé !
- Réunion publique : sensibilisation à la cueillette sauvage et cueillette libre?

# LES GRANDES ÉCHÉANCES

2025

■ — ■ — ■  
Janv Févr Mars

1. Préparation terre & semis d'hiver sous serre
2. Lancement des itinéraires de cultures avec référents
3. Taille des arbres fruitiers

- Installation mobilier urbain selon résultats concertation (si €€€)

1. Ateliers scolaires
2. Création cuisine commune

■ — ■ — ■  
Avr Mai Juin

1. Préparation nouvelles(s) parcelle(s), poursuite des semis & nouvelles plantations
2. Désherbage, taille en vert
3. Boutures, divisions des plantes

1. Ateliers culinaires
2. Ateliers scolaires

- 2<sup>ème</sup> Fête du printemps : vente et échange de plants & boutures + journée portes ouvertes des potagers de la commune

■ — ■ — ■  
Juil Août Sept

1. Poursuite des semis, désherbage, récoltes & distributions
2. Début de transmission des moyens d'arrosage du verger aux jardins familiaux
3. Aménagement de nouveau(s) poulailler(s) partagé(s) (si €€€)

1. Ateliers culinaires
2. Ateliers périscolaires

- Fête des solidarités
- Planification des conférences 2026

■ — ■ — ■  
Oct Nov Déc

1. Poursuite des semis, désherbage, récoltes & distributions
2. Préparation de nouvelles parcelles au sein de la commune, définition des nouveaux itinéraires de culture & choix des référents !

1. Ateliers culinaires
2. Ateliers scolaires

# FICHE ACTION 1 :

## ENTRETIEN DU POTAGER & RÉCOLTES

RÉFÉRENT



SÉBASTIEN TOUSSAINT

### ACTION 2.1 : EXPÉRIMENTATION AU POTAGER

Cette première année, nous expérimentons notre terrain. Nous avons sélectionné les cultures les plus adaptées pour des semis mi-mai (cucurbitacées) et apportons les améliorations nécessaires.

### ACTION 1.2 : ITINÉRAIRES DE CULTURES

Nous allons mettre en place des itinéraires de cultures qui pourront être suivis par les volontaires selon leurs affinités et leurs disponibilités. Un itinéraire de culture est un enchaînement logique d'interventions techniques permettant d'obtenir une production donnée du semis à la récolte. C'est un **outil pédagogique inclusif**.

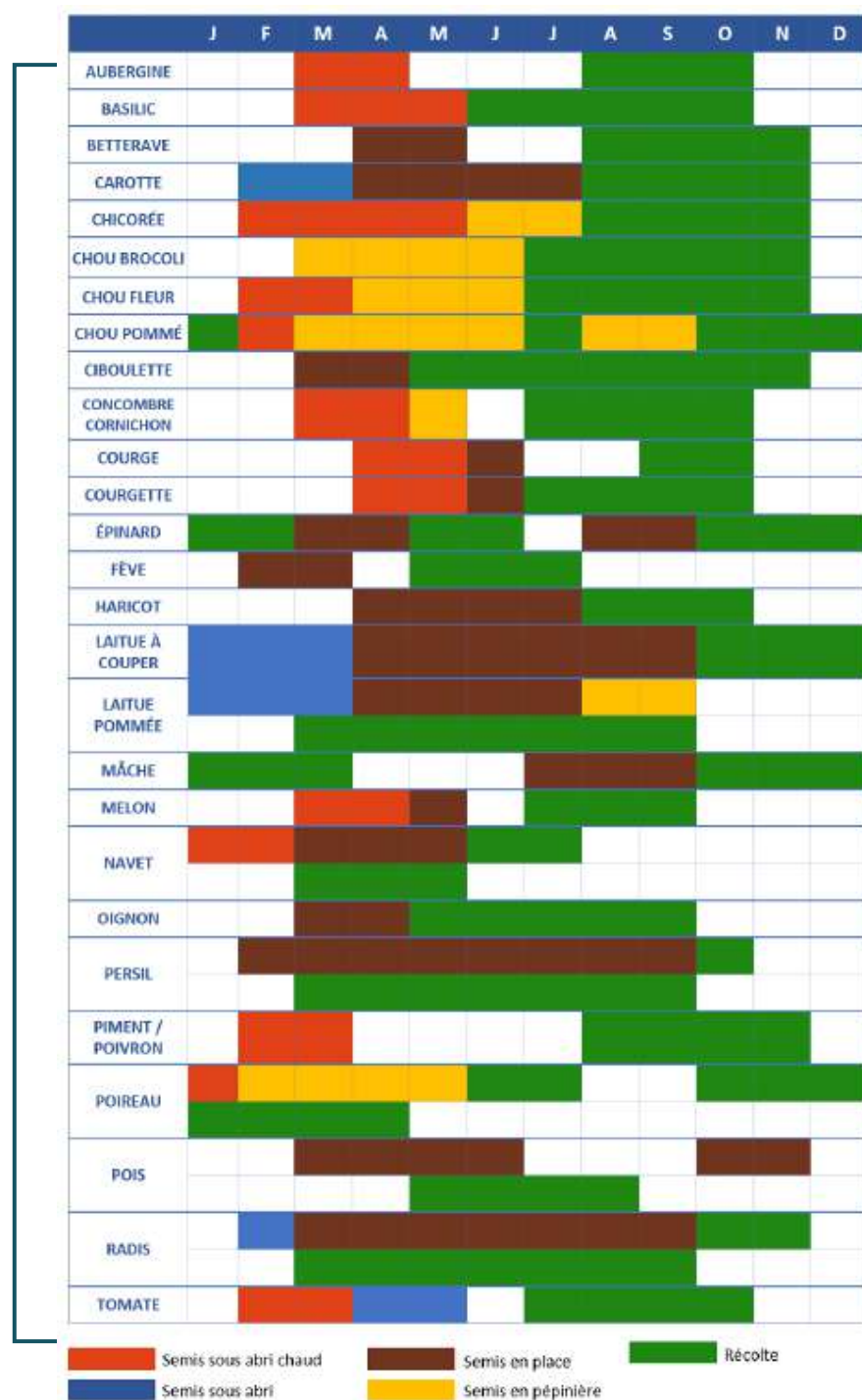
### ACTION 1.3 : PRÉPARATION ET PLANTATION DES SEMIS

**Les semis feront l'objet d'évènements inclusifs.** Un calendrier sera défini à l'issu des premières plantations (selon résultats de l'action 1.1). On distingue différents type de semis:

- Les **semis sous abri chaud** (actuellement préparées chez et par Sébastien) à planter en Mai. L'association ne disposant pas de serres, la **rénovation participative des serres vacantes de la mairie** (voisines du champ de Possibles) pourrait faire l'objet d'une concertation pour les années à venir (selon ressources).
- Les **semis sous abris** qui peuvent être réalisées sous serre froide, tunnel, châssis, voile d'hivernage et cloche. La mairie ayant mis un tunnel à notre disposition, elles se feront en pleine terre. Elles permettent d'avancer les récoltes.
- Les **semis en place** s'effectue directement en terre aux alentours de mi-mai (fin des gelées).

### ACTION 1.4 : RÉCOLTES

Les récoltes feront l'objet d'évènements conviviaux où seront mis à l'honneur les référents des itinéraires de culture. Ces évènements, également inscrits aux calendrier du potager, seront l'occasion d'un partage de connaissances et de savoirs faire entre volontaires.



# NOS BESOINS

 **Mécènes : Fondation Truffaut et/ou AAP Biodiversité Région PDL**

## BESOIN 1.1 : ENRICHIR LA TERRE - SOL VIVANT

La terre disponible sur le terrain étant bien trop pauvre et argileuse pour envisager des cultures, l'apport de terre végétale et d'amendements végétaux (terreau, compost, paille, foin, etc.) est indispensable. Nous avons obtenu un devis pour l'apport de terre végétale (Les Tourbieres de Sucé). **Le coût total est de 1 800 euros.**

A l'avenir nous avons prévu de récupérer le compost produit par les composteurs de la ville et les composteurs privés de nos adhérents (Compostri d'Haute Indre et de Basse Indre).

## BESOIN 1.2 : OUTILLER LE CHAMP

La mairie a installé un cabanon sur le terrain pour accueillir notre matériel. Malheureusement l'association manque de fonds pour acquérir l'outillage nécessaire aux différents travaux du potager et à l'accueil des volontaires. Nous avons établi un devis du matériel essentiel (Truffaut Orvault). **Le coût total est de 4 585 euros.**

Nous avons fait appel à la fondation Truffaut pour l'outillage de notre champ. Le comité de sélection a lieu en juin 2023. En cas d'échec, nous pourrions solliciter les mécènes de cet appel.

 **Mairie d'Indre**

## BESOIN 1.3 : RÉNOVER LES SERRES MUNICIPALES

Les serres municipales sont à l'abandon. Nous faisons appel à la mairie pour la rénovation de ses serres vacantes actuellement utilisées en espace de stockage. Nous proposons de participer à ce projet en mobilisant des volontaires. **Budget estimé 15 000 euros.**



# LIVRABLES

## LIVRABLE 1.1 : LES ITINÉRAIRES DE CULTURES

Les itinéraires de cultures seront définis chaque année selon les résultats de l'année précédente. Le programme de l'année 2024 dépendra ainsi des résultats obtenus sur les expérimentations menées en 2023, des fonds récoltés pour l'équipements (outillage, semis, etc.) et de la qualité du sol. L'objectif est de faire évoluer ces itinéraires pour diversifier les récoltes, optimiser les rendements et cultiver de plus en plus de parcelles sur la commune.

## LIVRABLE 1.2 : LE CALENDRIER DU POTAGER

Le calendrier du potager évoluera avec les itinéraires de cultures. Révisé chaque année selon les plantes sélectionnées, il permettra d'anticiper les semis et les récoltes, d'en faire des évènements conviviaux, de rencontres et d'échanges de savoir-faire.





# FICHE ACTION 2 :

## ENTRETIEN DU VERGER & CUEILLETES

RÉFÉRENT

AURÉLIE BOUYGES



### ACTION 2.1 : ARROSAGE DES JEUNES FRUITIERS

Les premiers étés, **nous organisons des relais pour l'arrosage des jeunes fruitiers** dont le système racinaire n'est pas assez robuste pour pomper l'eau en profondeur. L'été dernier, nous avons utilisé l'eau de ville, faute d'alternative. Afin d'anticiper les épisodes de sécheresse nous voulons mettre en place un système de récupération des eaux de pluies et/ou de l'étier qui court le long du terrain, qui profitera à terme, aux jardins ouvriers voisin du Verger ainsi qu'au services municipaux (Action 2. 3).

### ACTION 2.2 : TAILLES DES FRUITIERS

La **taille de formation** des jeunes arbres s'imposait un an après leur plantation. Nos fruitiers ont bien poussé mais sont trop chétifs pour assumer une trop grande ramure cet été. Un spécialiste est intervenu en février 2023 pour transmettre aux volontaires les grands principes de la taille de formation. Des **ateliers ont été organisés en petits groupes** au cours du mois de février pour tailler l'ensemble des arbres du verger. D'autres tailles de formation auront lieu **tous les 2-3 ans**. Des **tailles fruitières et d'entretien** seront également réalisées annuellement. **L'objectif est de former un maximum de volontaires au fil des ans.**

### ACTION 2.3 : DIVISION DES PLANTES

Nous souhaitons multiplier les plantes (bouturage, marcottage, division des plantes mères, ...) pour essaimer dans d'autres jardins et parcelles de la commune. Pour ce faire, nous souhaitons organiser des **troc de plantes, former et sensibiliser un maximum d'adhérents !**

### ACTION 2.4 : CUEILLETES

Les récoltes des fruitiers sont libres. Néanmoins, des **actions de sensibilisation auprès des écoles et du grand public** sont prévues pour éviter les cueillettes avant maturation. D'ici quelques années (5 à 7 ans) nous envisagerons des récoltes collectives avec fabrication de séchoir pour les fruits et ateliers culinaires de transformation (compotes, confitures, ...).



# LIVRABLE

## LIVRABLE 2 : CALENDRIER DU VERGER

Le calendrier du Verger va permettre d'anticiper les périodes de tailles, l'organisation du paillage et des relais d'arrosage en période estival. Il permettra également d'organiser la gestion des poules pour l'entretien naturel des.



# FICHE ACTION 3 :

## ANTICIPATION DES ÉPISODES DE SÉCHERESSE

RÉFÉRENTI



BERTRAND GROSSAULE

L'été dernier, les vagues de chaleur se sont multipliées.

La sécheresse s'est imposée partout en France. La région Pays de la Loire n'a pas été épargnée. En cet fin d'hiver, le débit de Loire peine toujours à remonter avec un débit moyen mensuel de 386 m<sup>3</sup>/s contre 1 500 m<sup>3</sup>/s pour une année classique.

Située à proximité des plus grands îlots de chaleur de la commune (les parkings et grands bâtiments en tôle qui l'entourent), la zone du projet est directement concernée. L'autonomie alimentaire de la commune ne peut être pensée sans un plan ambitieux concernant l'arrosage estival...

### ACTION 3.1 : EVALUER L'OPTION DE POMPAGE DES ÉTIERS

Un étier court le long du verger dont l'eau ne semble pas être saumâtre. Les étiers d'Indre sont rarement curés. Ils remontent pourtant lors des grandes marées, y compris en période de sécheresse, et posent un certain nombre de problèmes aux riverains (moustiques, inondations des jardins). Si cela est possible, pomper cette eau aurait une double utilité.

Nous cherchons des spécialistes capables de nous accompagner pour évaluer cette option (droit environnemental, risques, qualité de l'eau, impact sur la biodiversité) et nous accompagner dans les démarches.

### ACTION 2.2 : RÉCUPÉRER LES EAUX DE PLUIES

La récupération des eaux de pluies sur la zone est une évidence pour l'ensemble des parties prenantes. Le complexe sportif Tabarly et les bâtiments des services techniques, tous deux voisins du Champ des Possibles offrent une surface non négligeable de toiture pour récupérer davantage d'eau de pluies. La mairie a déjà financé une cuve enfouie à proximité des serres communales. Nous voulons **multiplier les cuves sur la zone du projet en 2023**, puis sur les autres parcelles qui seront exploitées les années suivantes.



# NOS BESOINS

 **Mécènes : Fondation Truffaut et/ou AAP Biodiversité Région PDL**

## BESOIN 3.1 : TESTER L'EAU DE L'ÉTIER

Par anticipation, nous avons fait appel à la fondation Truffaut pour financer une pompe de relevage. Son coût est de **259 euros**.

## BESOIN 3.2 : ÉVALUER LES RISQUES ET NOS DROITS

**Mécénat de compétence : Nous souhaitons faire appel à un environnementaliste pour nous accompagner dans nos recherches concernant le pompage des étiers indrais. Si l'un de vos spécialistes de la fondation Biotope dispose des compétences requises, nous le sollicitons pour l'évaluation des risques et impacts (tenant compte des enjeux de vulnérabilité de la zone Natura 2000), et la définition du cadre légal.**

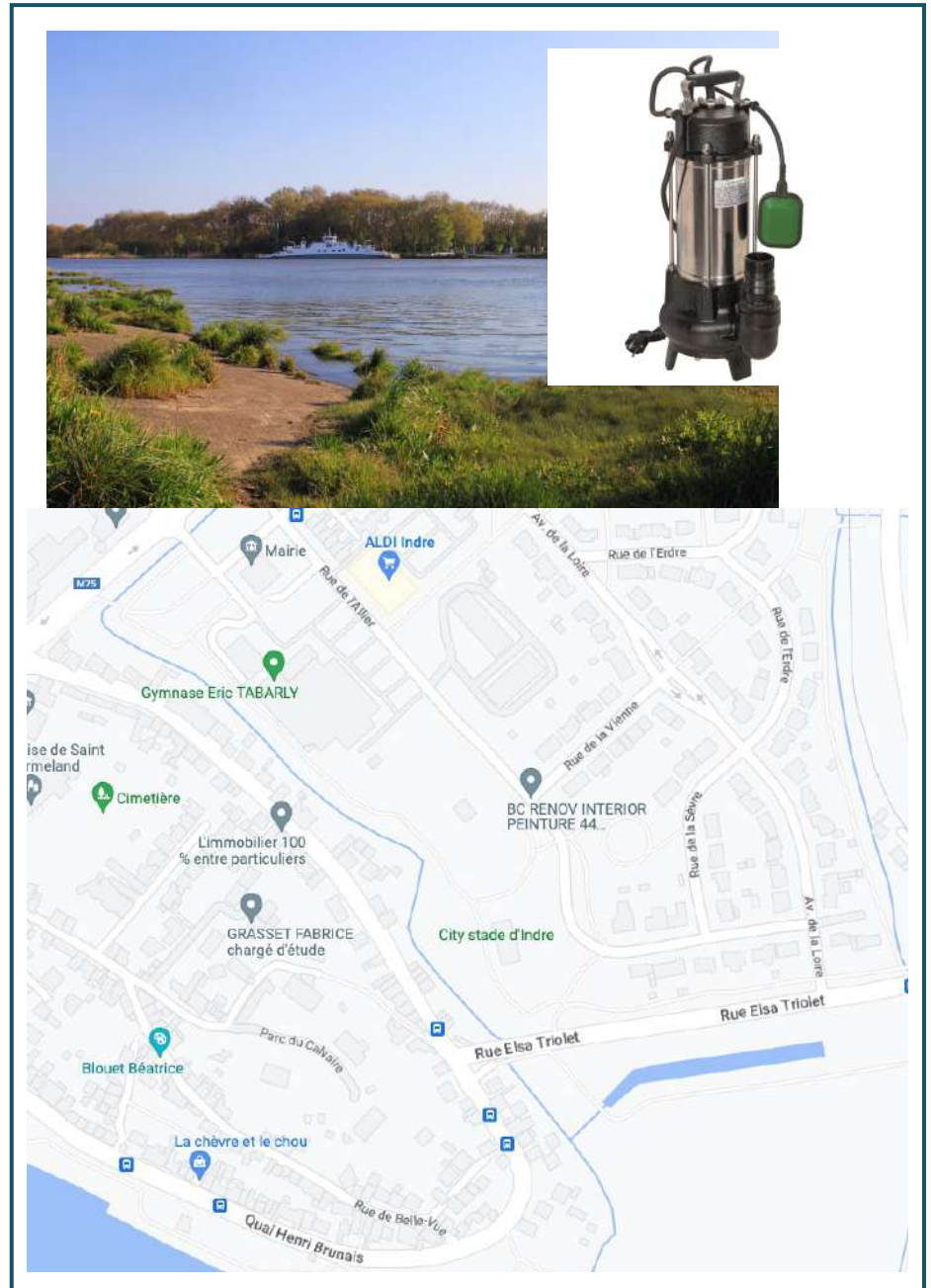
## BESOIN 3.3 : ENTERRER UNE NOUVELLE CUVE SUR LA ZONE

Quelle que soit l'option de récupération choisie, nous avons besoin d'enterrer une deuxième cuve. **Le coût de cette opération s'élève à 15 000 euros.**

 **Mairie d'Indre**

## BESOIN 3.2 : RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE - TABARLY

Nous faisons appel à la mairie pour évaluer les systèmes de récupération des eaux de pluies sur le complexe Tabarly et l'installation de raccords pour garantir l'arrosage du verger et des jardins partagés. **Budget estimé 5 000 euros.**



# LIVRABLES

## LIVRABLE 3.1 : EVALUATION DE L'OPTION DE POMPAGE DES ÉTIERS

Évaluation des possibilités selon le code de l'environnement, évaluation des risques, éventuels tests de la qualité de l'eau, évaluation de l'impact sur et pour la biodiversité, prise en compte des enjeux de vulnérabilité de la Zone Natura 2000 (Estuaire de la Loire).

## LIVRABLE 3.1 : BILAN SUR LA RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Nous souhaitons engager une concertation avec la mairie pour mettre au point une stratégie concernant la récupération des eaux de pluies dans la ville.



# FICHE ACTION 4 :

## ÉCO-PÂTURAGE & POULAILLER(S) PARTAGÉ(S)

RÉFÉRENT

SYLVAIN ROBERT



### ACTION 4.1 : UN PREMIER POULAILLER AU VERGER

L'éco-pâturage est déjà pratiqué sur la commune. Si la présence de chèvres ou de moutons n'est pas idéale pour les arbres du verger, les poules présentent de nombreux avantages. Régulateur naturel des ravageurs des arbres fruitiers (mouche de la cerise, ver de la pomme et de la poire, de la prune et de la mirabelle, charançon vert...), elles cherchent dans le sol pour se nourrir des pupes, des larves et des insectes qui y hivernent, et mangent ceux qui en sortent. Elles nettoient le verger en consommant des fruits abimés tombés, fertilisent le sol (fiente riche en azote) et limitent l'enherbement au pied des arbres.

Le poulailler du verger aura également une vocation pédagogique. Il fait partie des installations ayant vocation à redynamiser l'espace du projet. Nous avons déjà plusieurs volontaires au sein du collectif pour l'entretien. Cette première expérience va nous permettre de définir l'ensemble des règles indispensable à la bonne gestion des futurs poulaillers indrais.

### ACTION 4.1 : MULTIPLICATION DES POULAILLERS URBAINS

L'installation de poulaillers urbains s'inscrit dans notre volonté de recréer du bien commun. Ces poulaillers auront une vocation alimentaire et sociale. Notre objectif : qu'ils participent au Projet Alimentaire Territorial pour l'autonomie alimentaire de la ville, tout en créant du lien au sein de micro-quartiers. Nous envisageons un système de référents, avec un seuil minimum variable selon la taille des parcelles identifiées et les demandes. Chaque référent détient une poule et doit consacrer un nombre d'heures minimum à l'entretien.

Un sondage sera lancé dans le cadre du projet pour identifier tous les habitants qui souhaitent faire l'acquisition d'une poule et ainsi évaluer la demande.



# NOS BESOINS

 **Mécènes : Fondation Truffaut et/ou AAP Biodiversité Région PDL**

## BESOIN 4.1 : CLÔTURES

Par anticipation, nous avons fait appel à la fondation Truffaut pour financer clôtures amovibles. Coût estimé **1000 euros**.

## BESOIN 4.2 : POULLAILLERS

Nous avons identifié plusieurs modèles de poulaillers. Nous pouvons accueillir jusqu'à 15 poules sur la parcelles identifiée au sein du verger. Pour du matériel de qualité, pérenne et sécurisé, nous évaluons le coût à **3094 euros**.



# LIVRABLE

## LIVRABLE 4.1 : RÈGLEMENT DU POULLAILLER PARTAGÉ

Le règlement du poulailler concerne : l'ensemble des règles sanitaires et d'entretien, les soins à apporter aux poules, les règles concernant les départs en vacances, etc.



# FICHE ACTION 5 :

## CONCERTATION POUR UNE MEILLEURE INCLUSION & L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE

RÉFÉRENT

EVA COFFIN BLOT



### ACTION 5 : CONCERTATION PUBLIQUES

L'aménagement de l'espace commun au verger et au potager est indispensable pour garantir la réussite de notre projet. Nous voulons rendre cet espace attractif, convivial, ludique et inclusif.

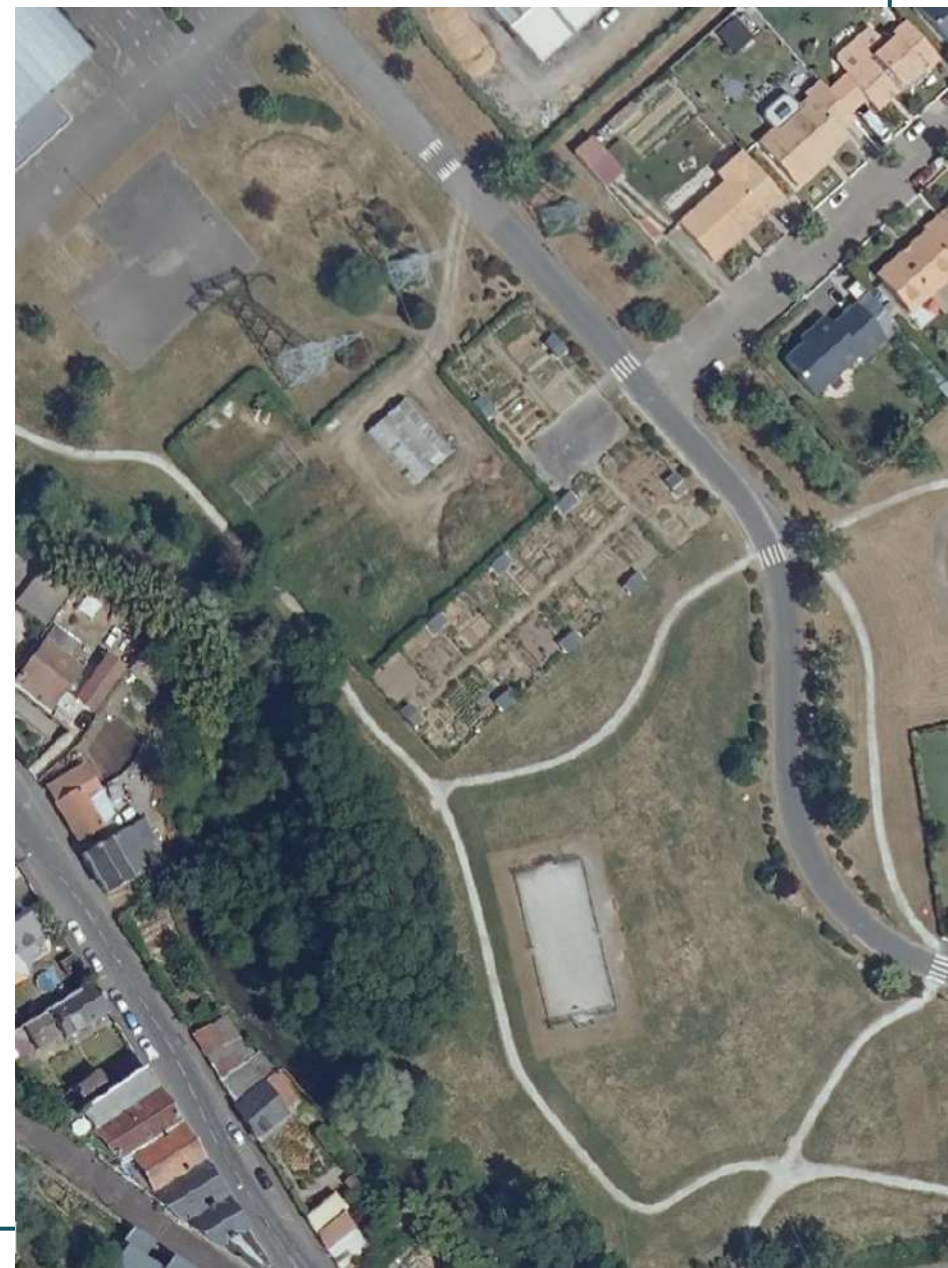
Conscients que l'aménagement d'un espace public soulève de nombreuses questions, nous souhaitons faire appel à un cabinet spécialisé pour organiser des réunions de concertation avec la mairie et les citoyens.

Comprendre les représentations multiples des usagers, recueillir leurs attentes et leurs idées, se représenter collectivement le potentiel et les limites d'un espace commun, sont autant de questions et de réflexions que nous souhaitons mener collectivement pour fédérer un maximum d'Indrais autour du projet d'autonomie alimentaire.

Actuellement la zone ne dispose d'aucun mobilier urbain. Nous voulons créer des espaces de réunion pour les rencontres associatives, les conférences et les ateliers pédagogiques. Nous souhaitons également **créer plusieurs espaces de convivialité** pour les temps de fête et de partage. Nous voulons **améliorer l'inclusion de cet espace et son attractivité. Privée de banc et d'espaces ombragés la zone est peu accueillante.** Les chemins qui la traversent mériteraient d'être valorisés en particuliers ceux partant de la mairie et de l'école. L'accessibilité PMR mériterait elle aussi d'être optimisée.

Les réunions auront donc plusieurs objectifs, parmi lesquels :

- Comprendre les représentations et les attentes des différents usagers
- Communiquer et débattre sur le projet d'autonomie alimentaire
- Comprendre le potentiel et les limites de cet espace
- Réfléchir ensemble sur l'affectation et l'aménagement de nos espaces de vie communs
- Définir les priorités qui permettront d'orienter la fabrication du mobilier





# NOS BESOINS



## Budget Participatif DDTM

### BESOIN 5.1 : CONCERTATION PUBLIQUES – PRESTATION

Nous souhaitons faire appel à un cabinet de conseil en maîtrise d'usages pour nous accompagner dans ce projet de concertation publique. Sans soutien financier et sans cadre d'échange concret ce projet serait beaucoup trop long à mettre en œuvre au sein de notre petite commune. Nous voulons nous donner les moyens d'accueillir tous les types de publics sur la zone. Nous voulons faire intervenir une agence spécialisée dans la maîtrise d'ouvrage et d'usages pour réaliser cette mission de concertation, l'expression des besoins et la préprogrammation. Le coût de cette prestation s'élève à environ à **20 000 euros** (cette somme inclut les phases de préparation et les livrables).



# LIVRABLE

## LIVRABLE 5 : BILAN CONCERTATION & RECOMMANDATIONS

Nous avons pris contact avec l'Agence Nantaise Noùn spécialisée dans la maîtrise d'usages qui a pris connaissance de notre projet et pourrait réaliser cette mission de concertation, l'expression des besoins et la préprogrammation.



revoir sa copie. Le dialogue avec l'utilisateur doit s'engager dès le début. C'est le rôle de notre maîtrise d'usage, qui facilite la réalisation du projet en s'intégrant dans son quotidien opérationnel.

Les bâtiments ne doivent plus seulement être performants dans leur bâti et leurs équipements. Ils doivent l'être avant tout dans leurs usages.

**L'agence noùn fait donc de l'utilisateur un moteur du processus créatif, de la conception à l'exploitation d'un bâtiment, îlot ou quartier...** Engagés dans les dynamiques de maîtrise d'usages, nous travaillons au bien-être de chacun au cœur de lieux à âme humaine. Plus attractifs. Plus respectueux de l'environnement.

Par ses méthodes de conception collaboratives, l'agence noùn permet aux maîtres d'ouvrage (promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux, collectivités...) de faire émerger des solutions d'usages inédites, réalistes et durables.



Stratégie de mise en usages



Étude de contexte



Ateliers participatifs



Conception d'espaces partagés



Accueil des habitants



Mise en usages

# FICHE ACTION 6 :

## FABRICATION & INSTALLATION DU MOBILIER URBAIN

RÉFÉRENT

EVA COFFIN BLOT



### ACTION 6 : FABRICATION & INSTALLATION MOBILIER

Nous avons fait appel à l'association nantaise « Gueule de Bois » pour la fabrication du mobilier urbain de l'ensemble de la zone.

Créée en 2017 par deux passionnés de bois, l'association « Gueules de Bois » est née du désir de transmettre les techniques liées au bois à travers des actions collectives et responsables. Installée au sein de l'Agronaute, l'association dispose d'un atelier partagé de 360m<sup>2</sup>. Elle lance régulièrement des chantiers collectifs et participatifs avec des établissements scolaires ou des structures locales d'économie sociale et solidaire pour fabriquer du mobilier d'intérieur ou d'extérieur.

Comme pour chacune des briques de notre projet, notre objectif est d'intégrer des volontaires dans la fabrication du mobilier. Cela permet de diminuer considérablement le coût, mais aussi de mobiliser d'autres Indrais autour d'actions concrètes, d'entraide et de partage pour l'appropriation et l'amélioration de cet espace.

Les étapes de fabrication auront lieu dans leur atelier. Aucune compétence préalable n'est requise pour participer à ces ateliers encadrés par les professionnels de l'association. Différents volontaires pourront participer aux phases de fabrication (à l'atelier) et d'installation du mobilier.



# NOS BESOINS

## Budget Participatif DDTM

### BESOIN 6 : FABRICATION DU MOBILIER URBAIN

Nous avons évalué avec l'association « Gueule de Bois » le coût de l'opération à **20 000 euros** en partant de l'hypothèse suivante:

- un ensemble de 25 - 30 rondins de bois pour créer un espace de réunion extérieur (arc de cercle) >> 2000€
- 6 bancs >>> 4000€
- 1 grand kiosque pouvant accueillir environ 10-15 personnes avec abris (soleil & pluie) >> 4500€
- 2 petits kiosques récréatifs >> 6 000€
- 1 structure de jeu pour enfant >> 4000€



# LIVRABLE 6

### LIVRABLE 6 : Le calendrier du mobilier (fabrication & installation)

Un calendrier sera établi en concertation avec l'association pour mobiliser des volontaires, définir les temps de fabrication et d'installation.



# FICHE ACTION 7 :

INCLUSION, TRANSMISSION, SENSIBILISATION

RÉFÉRENT

SYLVAIN ROBERT



## ACTION 7.1 : INCLUSION

Nous travaillons avec le CCAS de la ville d'Indre pour impliquer les publics les plus isolés au sein du projet. Nous réfléchissons ainsi aux différents moyens de multiplier les rencontres et les synergies possibles avec d'autres temps de convivialité ou d'entraide : comité des fêtes, collectif indrais solidarité, fanfare indraise, etc.

## ACTION 7.2 : TRANSMISSION

Nous souhaitons que le partage des connaissances et savoir-faire entre les habitants se fasse aussi bien sur l'espace du potager et du verger que dans les jardins privés. Pour ce faire, nous allons référencer les habitants qui souhaitent partager leur savoir ou à l'inverse recevoir de l'aide. L'objectif de cette action est de mettre en place un réseau d'entraide et de partage. Certaines personnes âgées ne sont plus en mesure d'entretenir leur jardin ou leur potager. D'autres familles n'ont pas de jardin à cultiver mais l'envie de travailler la terre... L'objectif du réseau sera de multiplier les échanges et de cultures !

## ACTION 7.2 : SENSIBILISATION

L'objectif est de sensibiliser tous les publics aux enjeux relatifs à la préservation de la biodiversité. Nous souhaitons travailler avec la mairie, et notamment la CEM ENV. Cette action consiste à effectuer une veille pour recueillir les priorités en matière de sensibilisation et orienter les actions de communication en conséquence (publication, évènements, signalisation, etc.).



# FICHE ACTION 8 :

ATELIERS PÉDAGOGIQUES – ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE

RÉFÉRENT

AURÉLIE BOUYGES



## ACTION 8.1 : ATELIERS SCOLAIRES & PÉRISCOLAIRES

**Temps dédié à la classe dehors :** Sur le terrain, les enseignants constatent que faire classe en forêt et dans la nature renforce le développement de l'estime et de la confiance en soi chez les enfants. De leur côté, faire classe dehors est l'occasion pour les enseignants de découvrir les enfants dans leur globalité, au-delà des capacités intellectuelles habituellement mobilisées dans la salle de classe.

Notre projet va permettre aux écoles publiques de la commune de développer à plus grande échelle les expérimentations précédemment réalisées : ateliers du goût, ateliers potager, sensibilisation aux espaces naturels, au monde du vivant, développement de classes à l'extérieur.

Nous comptons également prolonger ces activités sur le temps périscolaire (TAP les midis en semaine et durant l'accueil du mercredi après-midi) et lors des périodes de vacances (centre aéré).

En concertation avec les différents directeurs (école et périscolaire), nous entendons établir un planning avec des sessions de :

- Observation de la nature au de l'espace : plantes et insectes du potager et du verger, observation de la faune (découvertes des poules, repérer les traces du passage des sangliers, se documenter sur les oiseaux sauvages protégés), etc.
- Travail de la terre au sein du potager et du verger
- Activités manuelles associées à la nature : création d'herbiers, observation des insectes, présentation des arbres du verger, fabrication d'encre/teintures végétales, création de cabanes/clôtures en saule vivant, confection de sirop de fruits, etc.

## ACTION 8.2 : FORMATION ACCUEIL PÉDAGOGIQUE

Formation de deux membres de l'association à l'accueil pédagogique pour garantir la pérennisation des actions menées avec les scolaires/public mineur. L'objectif pour les adhérents mobilisés sur ces actions est d'acquérir des outils et techniques d'animation adaptés au jeune public et au travail en extérieur en association avec les référents habituels des enfants (enseignants, animateurs, encadrants).



# NOS BESOINS



Mécènes : AAP Biodiversité Région PDL

## BESOIN 3.1 : FORMATION ACCUEIL PÉDAGOGIQUE

Nous avons pris contact avec l'association Accueil Paysan des Pays de la Loire qui propose ce type de formation. Le coût pour deux membres est estimé à **740 euros**.

## BESOIN 3.2 : ACQUISITION DE MATERIEL ADAPTÉ AUX ENFANTS

Nous avons identifié plusieurs outils nécessaires (gants, pelles, arrosoirs, brouettes pour enfants). Pour du matériel de qualité, pérenne et en quantité adaptée à l'accueil de grands groupes d'enfants, nous évaluons le coût à **1100 euros**. (Nature et Découvertes))

## BESOIN 3.3 : ACQUISITION DE MATERIEL PEDAGOGIQUE

Nous avons identifié plusieurs outils nécessaires (loupes, jumelles, aspirateur à insectes, presse fleurs). Pour du matériel de qualité, pérenne et en quantité adaptée à l'accueil de grands groupes d'enfants, nous évaluons le coût à **1200 euros**.

## BESOIN 3.4 : EDITION DE FICHES SIGNALETIQUES DES VEGETAUX

Suite à la réalisation de fiche d'identité des végétaux par les enfants, nous avons identifié nécessaire le recours à un prestataire extérieur pour l'impression numérique et plastification des rendus et/ou acquisition de supports spécifiques (bois/métal/ardoises) et consommables associés (. Nous évaluons le budget nécessaire à **3500 euros**.



# LIVRABLES 8

## LIVRABLE 8.1 : Calendrier des ateliers scolaires & périscolaires

Le calendrier sera établi en collaboration avec les différents directeurs, les enseignants et les encadrants volontaires. L'objectif est de permettre un accès encadré régulier au potager et au verger.

## LIVRABLE 8.2 : Programme de sensibilisation et d'éducation à la nature

Nous construisons un programme de sensibilisation et d'éducation à la nature : écoute & observation des éléments de la nature au fil de l'année, temps dédiés à la compréhension et au respect de la biodiversité et des enjeux de sa sauvegarde, création d'un herbier, découverte des insectes, etc.

## LIVRABLE 8.3 : Fiches signalétiques à destination du public

Etablissement des fiches signalétiques des arbres et plantes vivaces (petits fruits) par et pour les enfants au printemps 2024



### L'arbre

**Dimensions** : de 4 à 8 m de hauteur selon les milieux.

**Croissance** : moyenne.

**Silhouette** : son port est étalé, ou en cépée, souvent.

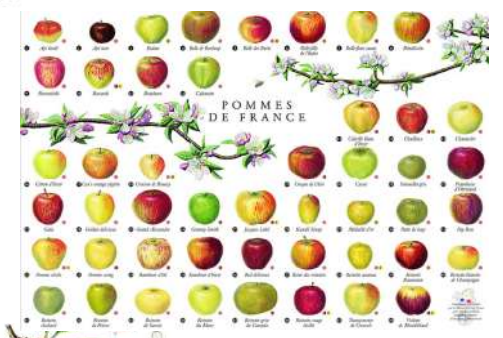
**Feuillage** : ses feuilles plus ou moins lobées, de 15 à 25 cm de longueur, coriaces et rugueuses, sont vert foncé en été, jaunes en automne.

**Flours** : les figuiers cultivés ne portent que des fleurs femelles, lesquelles sont groupées et cachées à l'intérieur du réceptacle de l'inflorescence, en forme de poire, qui constitue la figue.

**Fruits** : la couleur des figues varie selon les variétés (brun, vert, violet...). L'arbre donne souvent deux récoltes : l'une en juillet et août ; l'autre, en septembre et octobre.

**Écorce** : grise, lisse même sur les vieux arbres.

### Le châtaignier





# FICHE ACTION 9 :

## ATELIERS CULINAIRES & CUISINE COMMUNE

RÉFÉRENT



SÉBASTIEN TOUSSAINT

### ACTION 9.1 : ATELIERS CULINAIRES

Nous voulons attirer l'attention du plus grand nombre sur l'importance d'une alimentation saine, locale et sur la nécessité de dynamiser les circuits courts d'alimentation. Se réapproprier sa nourriture, accéder à une alimentation saine et coconstruire l'autonomie alimentaire du territoire par l'implication de tous, nécessite de penser au delà des récoltes !

Concrètement ? Nous allons organiser des ateliers pratiques autour de la transformation des légumes et fruits cultivés. Tous les processus de transformation nous intéressent à commencer par la fermentation. Si nous souhaitons faire intervenir des prestataires au début du projet pour lancer la dynamique et mobiliser le plus grand nombre de volontaires, nous comptons à terme organiser et pérenniser nos propres ateliers. Quoi de plus simple que de cuisiner et de partager des repas pour créer du lien social ?

Les ateliers de transformation seront ouverts à tous. Les jardiniers de la commune seront libres de mettre à contribution leurs propres récoltes !

### ACTION 9.1 : CRÉATION D'UNE CUISINE COMMUNE

La création d'une cuisine commune s'inscrit dans cette volonté de mutualisation et de pérennisation des ateliers. La ville dispose de deux cuisines respectivement situées dans la salle communale Nicolas Apert et la salle des 3 îles. Au-delà de l'acquisition du matériel, nous envisageons la fabrication d'un séchoir solaire pour les fruits du verger, d'un pressoir... Une concertation avec la mairie est prévue pour le stockage du matériel.



# NOS BESOINS



Mécènes : AAP Biodiversité Région PDL

## BESOIN 9.1 : ATELIER COLLECTIF DE FERMENTATION

Nous avons pris contact avec l'association « les mains vives », spécialisée dans la fermentation, pour former les citoyens à cette méthode durable de transformation et de conservation et les sensibiliser aux avantages que présente la fermentation pour la santé. Le coût de leur prestation pour deux ateliers pratiques avec dégustation (pour 15 personnes chacun) est de **1872 euros**.

## BESOIN 9.2 : CRÉATION D'UNE CUISINE COMMUNE

Nous avons évalué l'investissement pour une cuisine commune à **4297 euros**. Il comprend notamment une sélection réalisée par Sébastien (réfèrent de l'action, ancien cuisinier) via le fournisseur professionnel Ecotel, le coût d'une centaine de bocaux Le Parfait pour les saumures et conserves et un stérilisateur électrique.

L'atelier les mains vives



# FICHE ACTION 10 :

## STRATÉGIE DE COMMUNICATION

RÉFÉRENT



BERTRAND GROSSAULE

### ACTION 10.1 : DÉFINITION DES OBJECTIFS

La stratégie de communication va permettre de structurer les actions de communication autour des différents calendriers du projet. Elle prendra en compte l'ensemble des événements communaux. Nous allons la construire au fil des prochains mois en parallèles des autres actions.

Les premiers objectifs : le lancement d'une campagne de Crowd funding, la présentation du projet dans les outils de communication existants (réseaux Facebook et magazines communaux) et les appels à volontaires.

### ACTION 10.2 : CONFÉRENCES

Nous souhaitons faire intervenir des spécialistes sur de nombreux sujets : La fertilité et la chimie des sols, les plantes bio indicatrices, l'agro-écologie, l'agroforesterie, l'agriculture syntropique, etc. Comprendre ensemble les enjeux de revalorisation des sols, de préservation de la faune et de la flore locale, mais aussi les risques et les changements à venir, tout cela nous semble indispensable. Nous avons commencé à identifier des intervenants et formateurs. Ici encore, l'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre aux défis climatique et sociaux à venir.

### ACTION 10.3 : FÊTE DU PRINTEMPS

Nous voulons créer un événement annuel autour de la biodiversité et de l'autonomie alimentaire à Indre. Notre « Fête du printemps » sera l'occasion d'échanges de plants & boutures, d'un pique-nique géant mais aussi de découvertes des différents jardins et potagers de la ville. Nous voulons organiser lors de cette fête des portes ouvertes des jardins nourriciers publics et privés de la commune et convier les habitants de la métropole à venir suivre ce parcours le temps d'une promenade !

#### Fête des solidarités

Samedi 3 septembre  
de 10h à 19h  
Petit port de Haute-Indre

Le 3 septembre, partageons et échangeons ensemble pour développer des formes renforçant la création de lien, la fraternité et la solidarité. Retrouvons-nous lors de cette grande fête à la fois pédagogique, festive, solidaire et participative.

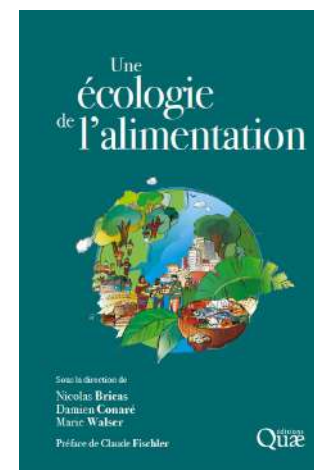
→ Au programme : des ateliers pour réfléchir à de nouvelles solidarités à mettre en place, de la musique, du théâtre, un tournoi de pétanque, un espace jeux et lecture, un barbecue partagé...

Perrine & Charles HERVÉ-GRUYER

# VIVRE AVEC LA TERRE

MANUEL DES JARDINIERS-MARAÎCHERS  
PERMACULTURE - ÉCOCULTURE - MICROFERMES

ACTES SUD / FERME DU BEC HELLOUIN



# NOS BESOINS



**Mécènes : AAP Biodiversité Région PDL**

## BESOIN 10.1 : IDENTITÉ VISUELLE

Nous avons sollicité l'agence de communication Vingt mille lieues pour la création de notre identité visuelle (carte graphique & logo) ainsi que la confection de deux panneaux extérieurs d'information. Le coût de cette opération s'élève à **5 310 euros**.

## BESOIN 10.2 : INTERVENANTS

Nous prévoyons un budget de **5 000 euros** pour les conférences grand public sur lesquelles nous souhaitons communiquer à l'échelle métropolitaine!



# LIVRABLE 6

## LIVRABLE 9 : Calendrier des conférences

Nous voulons travailler sur un calendrier semestriel de conférence pour attirer un maximum de participants au sein de la commune et des communes avoisinantes.

# FICHE ACTION 12 :

## GESTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

RÉFÉRENT



EVA COFFIN BLOT

RÉFÉRENT



BERTRAND GROSSAULE

### ACTION 12.1 : GESTION DE PROJET

Une bonne gestion est indispensable pour garantir la réussite de ce projet !

- Maintien de la concertation avec les différentes parties prenantes
- Gestion des prestataires
- Communication auprès de nos financeurs, reporting...

### ACTION 12.2 : GESTION FINANCIÈRE

La gestion financière comprend la recherche de financement et la gestion comptable.

# BUDGET DU PROJET

Besoin	Montant	Financier (validé ou envisagé)	Demandes en cours				Financé
			F. Truffaut	AAP BIODIVERSITÉ ou >>>	Budget participatif DDTM	Mairie d'Indre / Crowd funding	
<b>0 - Phase de faisabilité</b>							
Plants fruitiers - Verger	12 000,00 €	DDTM			12 000,00 €		12 000,00 €
Cuve 10m3 (réservoir eau pluie & enfouissement)	15 349,00 €	Marie				15 349,00 €	15 349,00 €
Cloture du CDP (ciment, poteaux, grillage, pose)	1 042,00 €	Marie				1 042,00 €	1 042,00 €
Installation d'un cabanon sur le CDP (ciment, sable, construction, ...)	5 085,00 €	Marie				5 085,00 €	5 085,00 €
<b>I - PLANTER, CULTIVER</b>							
<b>ACTION 1 : GESTION DES CULTURES &amp; DES RÉCOLTES</b>							
BESOIN 1.1 : ENRICHIER LA TERRE - SOL VIVANT	1 800,00 €	Fondation Truffaut	1 800,00 €				
BESOIN 1.2 : OUTILLER LE CHAMP	4 585,00 €	Fondation Truffaut	4 585,00 €				
BESOIN 1.3 : RÉNOVER LES SERRES MUNICIPALES	15 000,00 €	Marie				15 000,00 €	
<b>ACTION 3 : ANTICIPATION DES ÉPISODES DE SÉCHERESSE</b>							
BESOIN 3.1 : TESTER L'EAU DE L'ÉTIER	259,00 €	Fondation Truffaut	259,00 €				x
BESOIN 3.2 : ÉVALUER LES RISQUES ET NOS DROITS		Mécènes de compétence					-
BESOIN 3.3 : ENTERRER UNE NOUVELLE CUVE SUR LA ZONE	15 000,00 €	Mécènes Région		15 000,00 €			x
BESOIN 3.2 : RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE - TABARLY	5 000,00 €	Mairie				5 000,00 €	x
<b>ACTION 4 : ÉCO-PÂTURAGE &amp; POULLAILLER(S) PARTAGÉ(S)</b>							
BESOIN 4.1 : CLÔTURES	1 000,00 €	Fondation Truffaut	1 000,00 €				
BESOIN 4.2 : POULLAILLERS	3 093,40 €	Mécènes Région		3 093,40 €			
<b>II - ATTIRER, FÉDÉRER</b>							
<b>ACTION 5 : CONCERTATION POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE</b>							
BESOIN 5.1 : CONCERTATION PUBLIQUE – PRESTATION	15 000,00 €	DDTM			15 000,00 €		
<b>ACTION 6 : FABRICATION &amp; INSTALLATION DU MOBILIER URBAIN</b>							
BESOIN 6 : FABRICATION DU MOBILIER URBAIN	20 000,00 €	DDTM			20 000,00 €		
<b>III - S'ENTRAIDER, SENSIBILISER</b>							
<b>ACTION 8 : ATELIERS PÉDAGOGIQUES – ÉCOLES, PÉRISCOLAIRE</b>							
BESOIN 3.1 : FORMATION ACCUEIL PÉDAGOGIQUE	740,00 €	Mécènes Région		740,00 €			
BESOIN 3.2 : ACQUISITION DE MATERIEL ADAPTÉ AUX ENFANTS	1 100,00 €	Mécènes Région		1 100,00 €			
BESOIN 3.3 : ACQUISITION DE MATERIEL PÉDAGOGIQUE	1 200,00 €	Mécènes Région		1 200,00 €			
BESOIN 3.4 : ÉDITION DE FICHES SIGNALÉTIQUES DES VÉGÉTAUX	3 500,00 €	Mécènes Région		3 500,00 €			
<b>ACTION 9 : ATELIERS CULINAIRES &amp; CUISINE COMMUNE</b>							
BESOIN 9.1 : ATELIER COLLECTIF DE FERMENTATION	1 872,00 €	Mécènes Région		1 872,00 €			
BESOIN 9.2 : CRÉATION D'UNE CUISINE COMMUNE	4 297,00 €	Mécènes Région		4 297,00 €			
<b>IV – COMMUNIQUER, STRUCTURER</b>							
<b>ACTION 10 : STRATÉGIE DE COMMUNICATION</b>							
BESOIN 10.1 : IDENTITÉ VISUELLE	5 310,00 €	Mécènes Région		5 310,00 €			
BESOIN 10.2 : INTERVENANTS - CONFÉRENCES	5 000,00 €	Mécènes Région		5 000,00 €			

	7 644,00 €	41 112,40 €	35 000,00 €	20 000,00 €	33 476,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>137 232,40 €</b>		<b>100%</b>
<b>Financé</b>			<b>33 476,00 €</b>		<b>24%</b>
<b>Reste à financer (fin mars 2023)</b>			<b>103 756,40 €</b>		<b>76%</b>
<b>Financé si Lauréat Truffaut</b>			<b>41 120,00 €</b>		<b>30%</b>
<b>Financé si lauréat Truffaut + DDTM</b>			<b>76 120,00 €</b>		<b>55%</b>
<b>Financé si 2x lauréat + Mairie</b>			<b>96 120,00 €</b>		<b>70%</b>
<b>Restera à financer (Mécènes)</b>			<b>41 112,40 €</b>		<b>30%</b>

Montant sollicité dans le cadre de l'AAP